

DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

Séance du **LUNDI 03 JUIN 2024**

Le 03 juin 2024 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 28 mai 2024 – Nombre de membres 29 – Présents 23.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,

CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Éric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MOGUET Françoise, THIBAUT Jean-Paul, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : de MIEULLE Roger (pouvoir à MOGUET Françoise), DUPUIS Virginie (pouvoir à BONNAVENTURE Mickaël), MARTIN Denis (pouvoir à CHERBONNIER Noël), SIMON Emmanuel (pouvoir à LECOURT Sylvie).

Absents excusés : ALLARD Mickaël, de RICHEMONT Xavier.

Absents: Néant.

Secrétaire de Séance : CHERBONNIER Noël.

DCM N° 2024 - 050 : PROPOSITION D'INSTALLATION DE L'APPLICATION INTRAMUROS

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Louis GUÉRY, adjoint au Maire chargé de la communication.

Monsieur GUÉRY présente l'application INTRAMUROS. Cette application pour smartphones permet d'informer (actualités de la commune, journal, agenda, services ...), d'alerter (vigilances météo, travaux, coupures d'eau, d'électricité, arrêtés préfectoraux ...) et de faire participer (sondage, signalement de problèmes, boîtes à idées ...) la population grâce à des services dématérialisés.

Le prix d'accès et d'utilisation d'INTRAMUROS s'élève à 70 € HT par mois.

Un contrat pour une période initiale de 7 mois doit être signé pour cet accès et utilisation.

Monsieur Louis GUÉRY propose donc :

- d'installer et utiliser l'application INTRAMUROS,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat d'installation et d'utilisation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une ABSTENTION (Mme Joëlle LETHIELLEUX) accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

La présente délibération sera déposée en préfecture et ampliation transmise à Monsieur le Trésorier de BAUGÉ EN ANJOU.

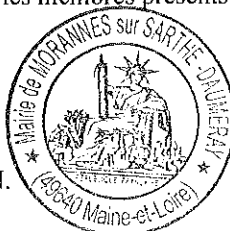
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN.



Accusé de réception en préfecture
049-200064566-20240603-DCM2024-050-DE
Date de télétransmission : 14/06/2024
Date de réception préfecture : 14/06/2024